

Avant-propos

Le développement résidentiel de la Métropole de Lyon peut être appréhendé à travers l'analyse des mouvements de population et des migrations domicile-travail avec son aire d'attraction des villes et le reste de la région Auvergne-Rhône-Alpes comme de la France métropolitaine.

Si les migrations résidentielles, légèrement déficitaires, ne contribuent pas à la croissance démographique de la Métropole de Lyon (- 1 800 habitants), elles reflètent, surtout entre 2016 et 2017, son attractivité vis-à-vis des régions de la France métropolitaine (solde positif de 4 400 emménagements) et *a contrario* un desserrement urbain fort en faveur de son aire d'attraction des villes (solde négatif de 6 700 déménagements).

De plus, les profils des arrivants et des partants ne sont pas identiques. La Métropole de Lyon accueille en effet proportionnellement davantage d'étudiants, de jeunes actifs et de cadres que la population en place. Elle perd en revanche des retraités et des familles avec de jeunes enfants qui s'installent en périphérie, notamment pour accéder à la propriété.

Ces migrations résidentielles concernent une majorité d'actifs en emploi et se sont traduites entre 2007 et 2017 par une augmentation des navettes domicile-travail sortantes (+ 17,5 %) de la Métropole de Lyon et entrantes (+ 13,5 %) depuis son aire d'attraction des villes, alors que cette collectivité a vu ses emplois et sa population augmenter respectivement de 8,4 % et 7,6 %.

Les déplacements domicile-travail en direction du cœur de la Métropole (Lyon-Villeurbanne), largement conditionnés par les dessertes routières et ferroviaires, tendent à se déployer sur des distances toujours plus importantes. Les mobilités avec les autres secteurs de la Métropole se situent à l'inverse dans un rapport de proximité avec son pourtour proche.

L'inadéquation de la répartition de la population et des emplois dans l'aire d'attractivité de la Métropole de Lyon explique aussi une concentration de la mobilité des cadres à l'ouest, des ouvriers au sud-est, alors que la mobilité des employés s'avère plus homogène et généralisée.

L'amplification ou les modifications de ces mouvements de population en regard de la dynamique actuelle des prix immobiliers, des difficultés croissantes de circulation, des stratégies d'implantation ou de relocalisation des entreprises constituent des enjeux majeurs pour la définition de politiques d'aménagement durables et solidaires à l'échelle de la Métropole de Lyon et de son aire d'influence.

Jean-Philippe Grouthier
Directeur régional de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes

Jacques Banderier
Directeur départemental des territoires du Rhône